



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DSP PAR L'AGENCE ESANTÉ

*Le partage et l'échange de données de santé :  
Le contexte luxembourgeois du DSP -  
Dossier de Soins Partagé*

22 novembre 2016

**AGENCE**  
**eSanté**  
L U X E M B O U R G

Agence nationale  
des informations partagées  
dans le domaine de la santé



# Agenda

1 Un contexte favorable au Luxembourg

2 L'Agence eSanté Luxembourg

3 Le Dossier de Soins Partagé Luxembourgeois

4 Questions réponses



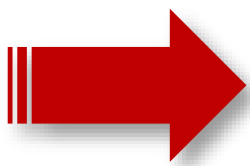
# Un contexte favorable au développement de la eSanté au Luxembourg

---



# Le contexte luxembourgeois

- **575 000 résidents**
  - ❖ 45% d'étrangers de 170 différentes nationalités
  - ❖ 50% des étrangers sont portugais
- **180 000 frontaliers**
  - ❖ Allemagne – Belgique et France
- **4 langues principales:**
  - ❖ Luxembourgeois (nationale), français, allemand et anglais (finances)



## Bénélux et Grande-Région

- ❖ Population: > 18 millions

# Le Luxembourg – un véritable dynamisme économique

## Le « Digital Lëtzebuerg »



**M. Xavier Bettel - Premier Ministre**

Annonce du lancement de « Digital Lëtzebuerg »

L'objectif de l'initiative intitulée "Digital Lëtzebuerg" est de renforcer et de consolider à terme le positionnement du pays dans le domaine de l'ICT et de hisser le Luxembourg en centre d'excellence "high tech".

## Le Plan Cancer de la ministre de la santé



**Mme. Lydia Mutsch – Ministre de la Santé**

Le conseil de Gouvernement a validé le 1<sup>er</sup> Plan National Cancer.  
Il sera implémenté sur la période 2014-2018.



## Quelques constats ...

- Un modèle d'organisation en santé limitant l'échange externe:
  - ❖ forte **maîtrise des données par le prestataire** de soins de santé;
  - ❖ **peu de transparence sur les données** pour le patient.
  - ❖ Échanges «sur besoin et à la demande»;
- Survenue d'événements indésirables graves en santé par manque de communication entre les acteurs

Loi du 17 décembre 2010: création d'une Agence eSanté au Luxembourg (art. 60ter CSS) et de la mise en place du DSP (art. 60quater CSS)

**=> Continuité des soins**  
**=> Coordination des soins**



# L'Agence eSanté Luxembourg

---



# L'Agence eSanté – le Conseil de Gérance

L'Agence eSanté, Groupement d'Intérêt Economique, est opérationnelle depuis l'été 2012. Elle est administrée par un Conseil de Gérance dont les membres sont :



**FHI**  
Fédération des Hospitaliers  
Luxembourgeois

**CNS**  
Gesondheetskeess

**LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**  
représenté par le Ministère de la Santé  
et le Ministère de la Sécurité Sociale

**ammd** ASSOCIATION DES MÉDECINS  
ET MÉDECINS-DENTISTES

**CCSS**

**PATIENTE  
VERTRIEDUNG**  
ASBL

**Fédération Luxembourgeoise  
des Laboratoires d'Analyses  
Médicales**

**Syndicat des Pharmaciens  
luxembourgeois asbl**

**COPAS**





# Agence eSanté – l'équipe



Une équipe de 18 personnes  
multi fonctionnelle ,  
6 nationalités, 11 langues ...



# Agence eSanté – les missions

## eSanté Lux Plateforme

- La réalisation, le déploiement, l'exploitation et la gestion administrative et technique d'une plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé, ainsi que d'applications et de systèmes informatiques de santé à l'échelle nationale ( comportant le DSP)

## Inter-opérabilité & Sécurité

- La promotion de l'interopérabilité et de la sécurité dans la mise en place de systèmes d'information de santé

## Schéma directeur

- L'établissement et la tenue à jour d'un schéma directeur des systèmes d'information de santé, déclinant une stratégie nationale, articulée autour des priorités sanitaires du pays d'une part et les besoins d'échange et de partage des acteurs du secteur d'autre part

## Orientation

- Le conseil des autorités de tutelle en matière des choix stratégiques des systèmes d'information de santé

## Communication externe

- L'information des patients et des prestataires sur les modalités opérationnelles et les mesures de sécurité en rapport avec le dossier de soins partagé et la plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé



# Le Dossier de Soins Partagé – DSP

---

# Le DSP – La plateforme eSanté

**Le DSP** : hébergé sur la plateforme nationale d'échange et de partage de données de santé dématérialisées

**La Plateforme Nationale eSanté** comprend:

- des services d'annuaires
  - Patients
  - Professionnels de santé
- des services de sécurité, de traçabilité et d'authentification
- **le Dossier de Soins Partagé - DSP**



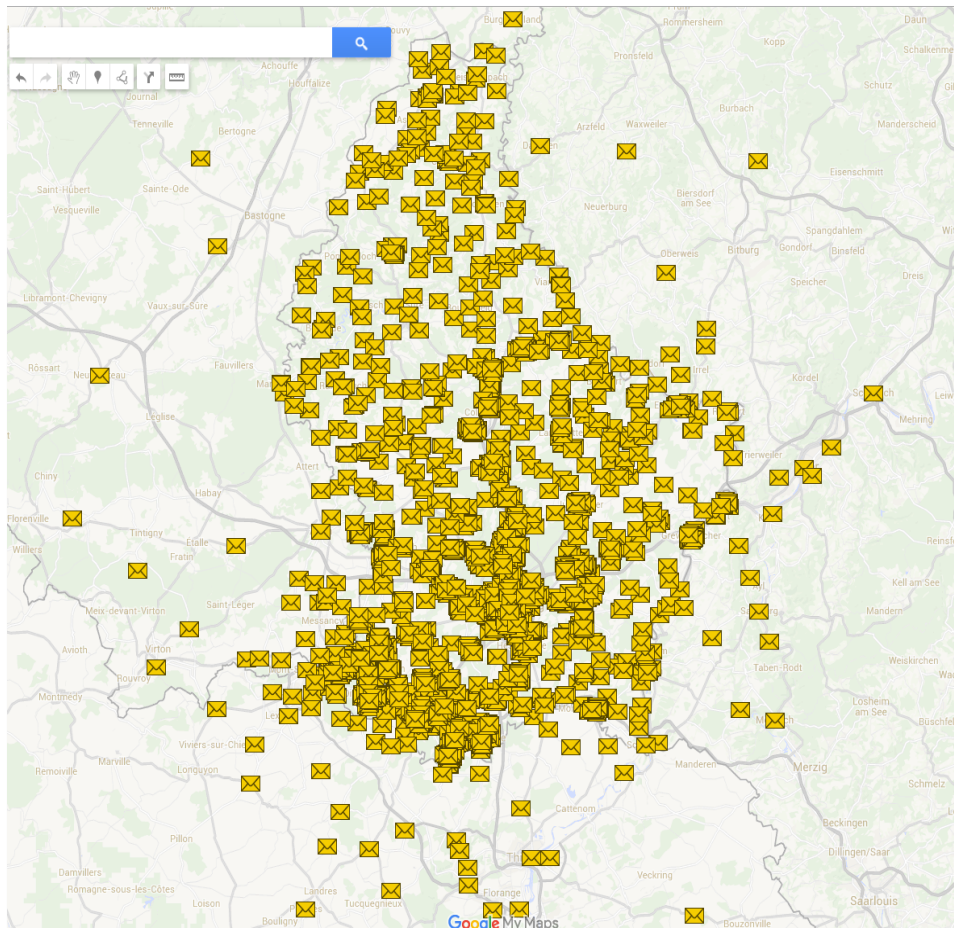
# Le DSP – le principe



- Dossier de santé électronique **gratuit, personnel** et **sécurisé**, qui regroupe les **données de santé essentielles** pour le suivi du patient ;
- **Accessible au patient et aux Professionnels de Santé (PS)** intervenant dans la prise en charge du patient (**lien thérapeutique**)
- **Phase pilote**
  - ❖ juin 2014 : PS
  - ❖ juin 2015 : patients Médecin Référent
  - ❖ sept. 2015 : patients volontaires
- **Règlement Grand-Ducal** en cours d'élaboration



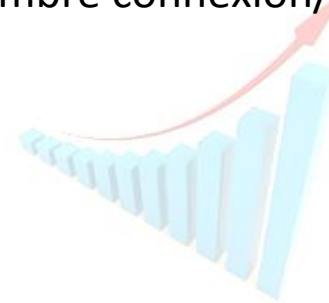
# Le DSP – son déploiement



2015: 3 % de la population  
Cible : 80 % fin 2017 ( base  
Opt out) .

## Quelques chiffres clés

- DSP Ouverts : 22 600
- DSP fermés : 170 (< 0,7%)
- Nombres PS activés : 170
- Nombre documents : 7 800
- Nombre connexion/j : 350





# Agence eSanté : autres actions principales

## Plan Cancer – MiSa

- Carnet de Radiologie électronique (imagerie médicale – Compte-Rendu)
- Réunions de concertation Pluridisciplinaire oncologie (RCP)
  - ❖ Systèmes experts / Intelligence artificielle
- Carnet de vaccination

## Projets transverses - CNS

- ePrescription
- eFacturation

## Activités transverses sécurité et protection données personnelles

- Formation et Assistance
- Messagerie sécurisée et partages sécurisés

## Programmes Européens

- epSOS, CEF (The Connecting Europe Facility) 725 K€, Trillium Bridge II, JAseHN ...

# Le DSP – Démonstration

Démo

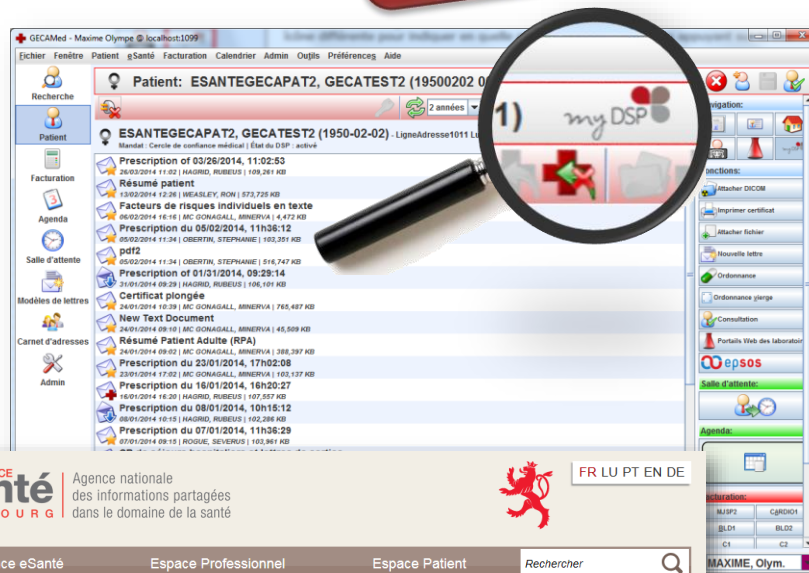
**L'accès pour un professionnel de santé**, depuis son établissement ou son cabinet de ville

⇒ utilisation de l'application habituelle métier

⇒ sinon via le [www.esante.lu](http://www.esante.lu)

**L'accès pour un patient**

⇒ depuis [www.esante.lu](http://www.esante.lu)







## Plus d'informations sur le DSP ?

→ **Contactez notre helpdesk**

par email: [helpdesk@esante.lu](mailto:helpdesk@esante.lu)

par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33

→ **ou dirigez-vous à notre guichet 12 de la CNS**

→ **Mais également sur [www.esante.lu](http://www.esante.lu)**



**eSanté** | Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé  
 LUXEMBOURG

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Notre Helpdesk est à votre écoute de 9h00 à 18h00  
 helpdesk@esante.lu ou +352 27 12 50 18 33

Formulaire Patient

**DEMANDE VOLONTAIRE D'OUVERTURE D'UN DSP PILOTE**

Le Dossier de Soins Partagé (DSP)<sup>1</sup> est le dossier patient électronique hébergé sur la Plateforme eSanté<sup>2</sup> qui regroupe vos données de santé utiles et pertinentes pour favoriser et faciliter la coordination de vos soins en permettant le partage de vos informations de santé, avec les différents professionnels de santé exerçant au Luxembourg vous prenant en charge, sous votre contrôle.

Ce formulaire s'adresse aux patients majeurs qui n'ont pas déclaré de médecin référent et qui désirent bénéficier du service DSP dans sa phase pilote mise à disposition par l'Agence eSanté. La démarche d'ouverture de DSP pilote par ces patients est une démarche volontaire et non-obligatoire.

Par ce formulaire vous demandez à l'Agence eSanté d'ouvrir votre DSP dans sa phase pilote. Vous attentez dans ce cadre avoir obtenu préalablement toute information relative à l'utilisation du DSP pilote<sup>3</sup> et de vos données de santé qui y seront hébergées, les conditions pour y accéder et les conditions d'exercice de vos droits.

L'Agence eSanté, après enregistrement de votre demande, génère la lettre d'activation contenant toutes les informations qui vous permettront d'activer et accéder à votre DSP. Cette lettre vous sera adressée personnellement par voie postale au maximum dans les 7 jours suivant votre demande.

Dans l'action de votre part dans les 4 semaines suivant la date figurant dans ce courrier, votre DSP devient accessible à tout professionnel ou structure de santé vous prenant en charge et à qui vous aurez donné l'accès, sauf opposition de votre part à formuler à chaque visite.

Vous pouvez à tout moment fermer votre DSP directement en ligne, ou par courrier en vous reportant au formulaire de fermeture présent sur [www.esante.lu](http://www.esante.lu).

Pour toute information complémentaire ou aide vous pouvez contacter notre Helpdesk (modalités voir entête courrier).

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : .....  
 demande à entrer dans le dispositif du DSP dans sa phase pilote et reconnais être informé et avoir compris les conditions d'utilisation du DSP et d'exercice de mes droits. Je consens dans ce cadre à transmettre les présentes données personnelles aux fins d'ouverture de mon DSP de manière sécurisée par les agents de l'Agence eSanté soumis au secret professionnel.

Identifiant national (Matricule) – sur 13 chiffres (Obligatoire) : .....

Coordonnées (Obligatoire) : ..... OU TÉL : .....

E-mail : ..... à Luxembourg

Signature du demandeur précédée de la mention manuscrite « Je demande l'ouverture de mon DSP Pilote »

Cadre réservé à l'Agence eSanté

Vérification de l'identité :  
 - Présentation Pièce Identité   
 - Présentation carte Sécurité Sociale

Nom et signature de l'Agent eSanté :

<sup>1</sup> Article 60 quater du Code de la Sécurité Sociale  
<sup>2</sup> Les données sont traitées par l'Agence eSanté, responsable du traitement, en conformité avec la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Vous pouvez exercer vos droits en ligne ou en contactant l'Agence eSanté à l'adresse [privacy@esante.lu](mailto:privacy@esante.lu).  
<sup>3</sup> « Dépliant DSP Patient » et les visuels des sessions « Information – Formation » ou de la documentation présentée lors de l'entretien individuel.

AGENCE eSANTÉ G.I.E.  
 Adresse courrier : B.P. 2511 L-1025 LUXEMBOURG  
 Adresse bureaux : 125 route d'Esch L-1471 LUXEMBOURG  
 RCP Luxembourg No. C-09-0464-0001 - Ville Louvigny - Allée Mervont L-2020 LUXEMBOURG



**Vous souhaitez  
participer au  
déploiement  
« Patient Volontaire » ?**

**Demandez le formulaire  
d'ouverture DSP Pilote**



# Vos questions



